



Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien (25-31 décembre 2013)



Troisième étape de la libération des prisonniers palestiniens. Droite : Manifestation des parents endeuillés devant le domicile de l'un des terroristes libérés à Jérusalem Est (Agence de presse Tazpit, 30 décembre 2013, photo : Ishai Abergil). Gauche : Mahmoud Abbas accueille les terroristes libérés à Ramallah (Wafa, 31 décembre 2013)

Aperçu général

- Les attaques terroristes en provenance de la bande de Gaza se poursuivent. Un civil israélien qui réparait la barrière a été tué par un tir de sniper. Deux roquettes se sont abattues dans la région d'Ashkelon. Tsahal a riposté en frappant plusieurs cibles terroristes dans la bande de Gaza et en fermant le terminal de Kerem Shalom (rouvert depuis).
- Cette semaine, 26 terroristes ont été libérés dans le cadre de la troisième étape (sur quatre) du processus de libération auquel Israël est engagé. 18 ont été libérés en Judée-Samarie, trois dans la bande de Gaza et cinq à Jérusalem Est. Les familles des victimes du terrorisme ont manifesté contre la libération. Les terroristes ont été reçus à Ramallah au cours d'une réception festive en présence de responsables de l'Autorité Palestinienne. Mahmoud Abbas a déclaré dans son discours qu'il n'y aurait pas d'accord permanent sans la libération de tous les prisonniers.

Situation au Sud d'Israël

Un civil israélien tué par des tirs à barrière de sécurité

■ Le 24 décembre 2013 dans l'après-midi, un civil israélien, Salah Abu Latif, 22 ans, a été tué par un tir de sniper alors qu'il réparait la barrière de sécurité près de Nahal Oz. La branche armée des Comités de Résistance Populaire a revendiqué la responsabilité de l'attaque (Filastin al-'Aan, 25 décembre 2013). Avant cela, des activistes de la bande de Gaza avaient annoncé surveiller les activités des forces de Tsahal dans la région frontalière orientale, notamment les travaux de réparation des dégâts causés aux appareils électroniques installés le long de la frontière suite à la tempête (Filastin al-Yom, 23 décembre 2013).



Droite : Evacuation de Salah Abu Latif à l'hôpital. Gauche : Salah Abu Latif tué par un tir de sniper (Porte-parole de Tsahal, 24 décembre 2013)

Riposte d'Israël

■ En riposte à la mort du civil, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré qu'il s'agissait d'un incident grave et a souligné qu'Israël allait réagir en force (Site Internet du cabinet du Premier ministre, 24 décembre 2013). Le ministre de la

Défense Moshé Yaalon a ordonné de fermer le terminal de Kerem Shalom (rouvert le 29 décembre 2013, voir ci-après).¹

■ Des appareils de l'armée de l'air israélienne ont frappé plusieurs cibles terroristes, dont un atelier de fabrication d'armes et une infrastructure terroriste au Sud de la bande de Gaza, un centre d'activités terroristes au Centre et deux infrastructures au Nord. Selon les médias palestiniens, des positions de la branche armée du Jihad Islamique Palestinien à Khan Yunis, Deir al-Balah, Rafah et Beit Lahia auraient également été visées. Selon la presse palestinienne, une enfant aurait été tuée et 13 personnes blessées (Al-Raï, Wafa, 24 décembre 2013).



Membres du JIP visitant le camp d'entraînement "Fajr" (région de Khan Younes) utilisé par la branche armée de l'organisation, visé par l'armée de l'air israélienne (Paltoday, 26 décembre 2013)

Réactions des organisations terroristes

■ Le Hamas et le Jihad Islamique Palestinien ont vivement réagi aux frappes d'Israël **mais se sont retenus d'envenimer la situation sur le terrain** :

- **Ihab al-Ghussin**, porte-parole de l'administration *de facto* du Hamas dans la bande de Gaza, a demandé à la communauté internationale de retenir Israël. Sami Abu Zuhri, porte-parole du Hamas, a déclaré que les activités d'Israël étaient lâches et ne briseraient pas la volonté du peuple palestinien ni la résistance palestinienne.

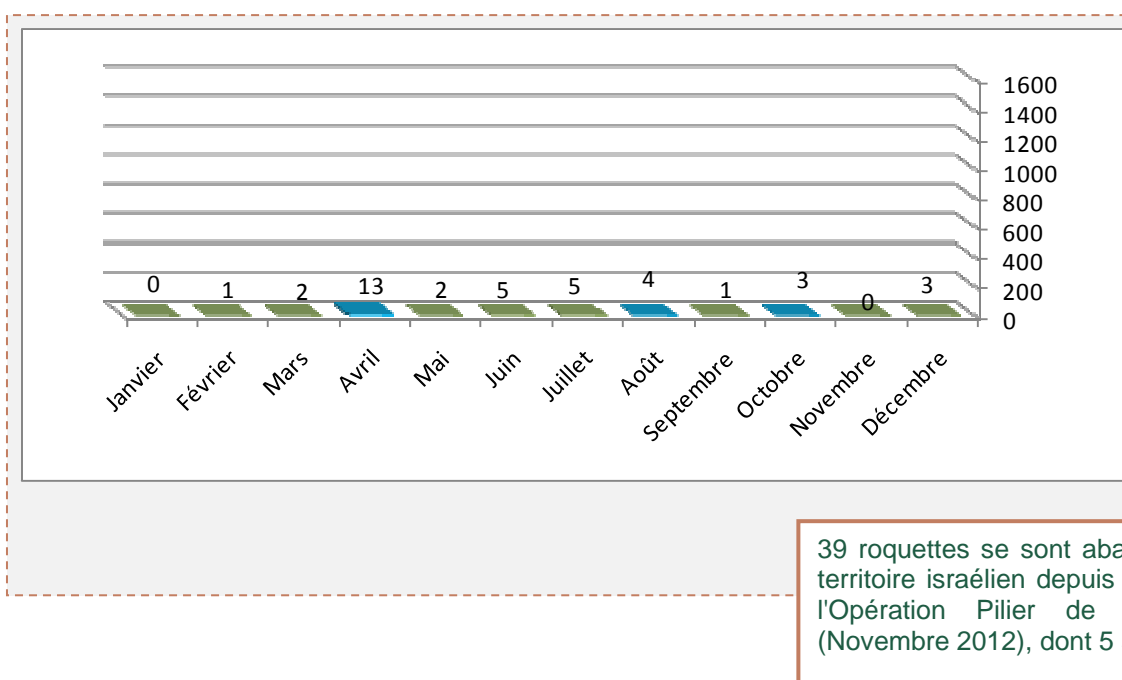
¹ Suite à la fermeture du terminal de Kerem Shalom, Jamal al-Khudari, chef du comité populaire contre le siège, a accusé Israël d'utiliser la punition collective contre les habitants de Gaza, dont les conditions humanitaires sont désastreuses dans tous les cas (Filastin Al-'Aan, 24 décembre 2013).

- **Ahmed al-Mudallal**, haut responsable du Jihad Islamique Palestinien, a déclaré que la résistance avait le droit de réagir à l'escalade israélienne et que la bande de Gaza était dans un état permanent de guerre contre Israël (Agence de presse Safa et site Internet Alresala.net, 24 décembre 2013). **Abu Ahmed**, porte-parole des Brigades de Jérusalem, la branche armée du JIP, a déclaré qu'Israël avait violé l'accord de trêve à plus de 1400 reprises depuis la fin de l'opération Pilier de Défense. Cependant, il a ajouté que la trêve devait être réciproque et que son organisation ne voulait pas qu'elle se termine et la préserverait (Agence de presse Ma'an, 25 décembre 2013).

Tirs de roquettes

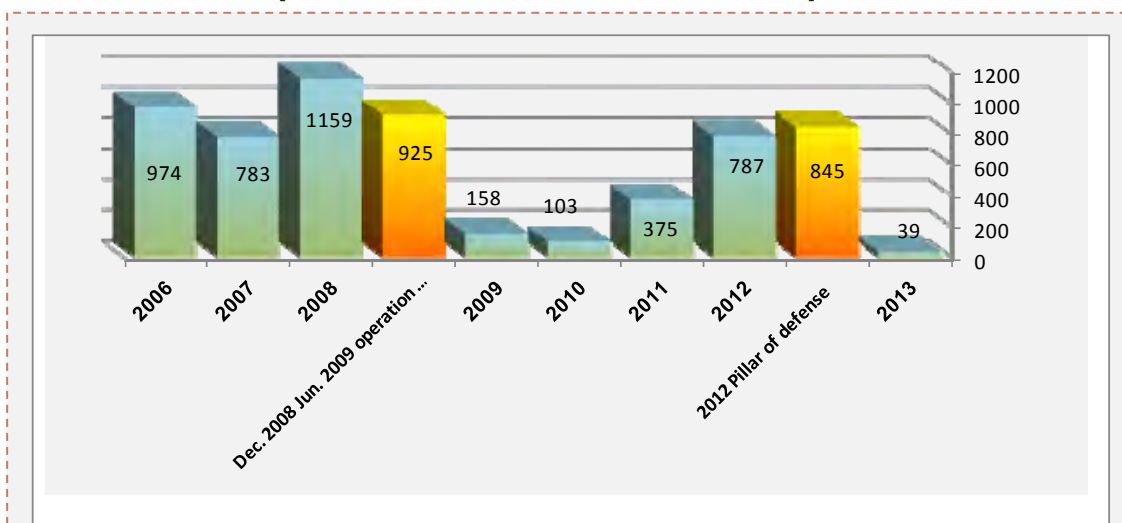
- Au cours de la semaine écoulée, **deux roquettes ont été tirées sur le Sud d'Israël** le 26 décembre 2013 et se sont abattues dans des terrains vagues du Conseil régional d'Ashkelon, sans faire ni blessés ni dégâts.

Tirs de roquettes depuis le début de l'année 2013²



² Exact à la date du 31 décembre 2013. Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

Répartition annuelle des tirs de roquettes ³



Depuis le début de l'année 2013, 39 roquettes se sont abattues en Israël.

Opérations de l'armée de l'air

- En réponse aux tirs de roquettes, l'armée de l'air israélienne a frappé plusieurs cibles terroristes dans la bande de Gaza (Porte-parole de Tsahal, 26 décembre 2013). Parmi les objectifs figuraient un atelier de fabrication d'armes au Centre de la bande de Gaza et un dépôt d'armes au Nord (Porte-parole de Tsahal, 26 décembre 2013). Les médias palestiniens ont annoncé des frappes sur plusieurs emplacements de la bande de Gaza et ont rapporté qu'un résident de Gaza avait été grièvement blessé (Aza Al-'Aan, 26 décembre 2013).

Judée-Samare

Poursuite des violences

- Les violences continuent en Judée-Samarie dans le cadre de la "résistance populaire". Des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés sur les forces de sécurité israéliennes et sur des civils israéliens et plusieurs tentatives d'attaques ont été signalées aux principaux carrefours de Judée-Samarie. Le 29 décembre 2013, un cocktail Molotov a été lancé sur une position de la police des frontières à Hébron.

³ Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

L'engin a atterri dans la position mais n'a pas explosé. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts (Agence de presse Tazpit, 29 décembre 2013).



Position de la police des frontières à Hébron visée par un cocktail Molotov (Agence de presse Tazpit, 29 décembre 2013. Photo : Yerah Rap)

Événements dans la bande de Gaza

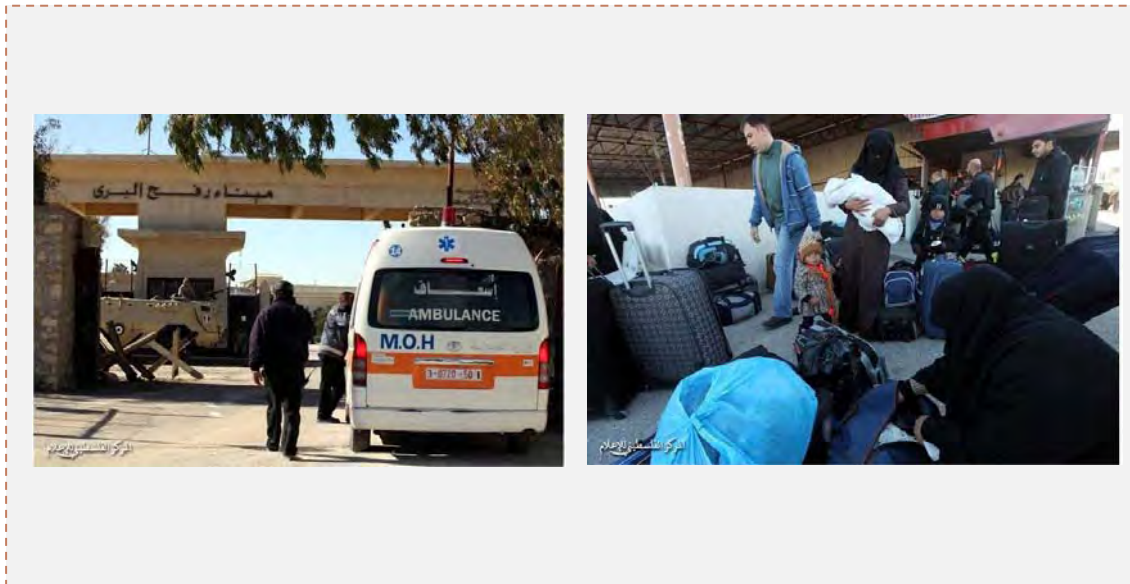
Arrestation d'un terroriste du Hamas entré en Israël pour suivre un traitement médical à Ramallah

■ Début Décembre 2013, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté **Mohammed Saber Mohammed Abu Arusha**, un terroriste du Hamas impliqué ces dernières années dans la planification et l'exécution d'attaques terroristes contre des civils et les forces de Tsahal. Abu Arusha, 32 ans, de Beit Hanoun au Nord de la bande de Gaza, a tenté d'entrer en Israël avec un permis d'entrée humanitaire en vue de suivre **un traitement médical à Ramallah** (Porte-parole de Tsahal, 25 décembre 2013).

■ Pendant son interrogatoire, Abu Arusha a déclaré qu'il avait planifié une attaque contre une patrouille de Tsahal à la frontière et était censé être le tireur. Il a recueilli des informations sur les mouvements des forces de Tsahal dans les différents secteurs, s'est entraîné au tir et a déterminé la meilleure distance. Après qu'il a été blessé, l'attaque a été reportée à son retour de Ramallah où il prévoyait de suivre un traitement médical (Porte-parole de Tsahal, 25 décembre 2013).

Situation aux terminaux

■ Après avoir été fermé pendant deux semaines, le terminal de Rafah a rouvert le 24 décembre 2013 à la circulation limitée, principalement pour les cas urgents. Le 25 décembre 2013, une ambulance et du mobilier hospitalier offerts par la Norvège ont été introduits dans la bande de Gaza par le terminal (Filastin al-Yawm, 26 décembre 2013). Cependant, il a été signalé que les autorités égyptiennes ont refusé d'autoriser l'entrée de militants d'un convoi Miles of Smiles et d'une délégation d'aide d'Italie (Site Internet PalPress, 26 décembre 2013).



Voyageurs au terminal de Rafah (Palestine Info, 24 décembre 2013)

■ Le 29 décembre 2013, le terminal de Kerem Shalom a rouvert après avoir été fermé suite à l'ordre du ministre israélien de la Défense après les attaques terroristes en provenance de la bande de Gaza. Après l'ouverture du terminal, **Fathi Sheikh Khalil**, responsable de l'autorité de l'énergie de l'administration *de facto* du Hamas, a déclaré que **la centrale électrique de Gaza allait recommencer à fonctionner et que la fourniture d'électricité**, qui avait été limitée par la fermeture du terminal, **reviendrait à son niveau précédent**, soit huit heures par jour (Site Internet Qudsnet, 28 décembre 2013).

L'Egypte déclare les Frères Musulmans organisation terroriste : réactions du Hamas

■ Le 25 décembre 2013, les autorités égyptiennes ont déclaré le mouvement des Frères Musulmans, y compris sa branche politique, le parti de la justice et

de la liberté, organisation terroriste. La mesure, qui n'est pas encore juridiquement valable, signifie que le Hamas, issu des Frères Musulmans, pourrait également être désigné organisation terroriste. Les responsables du Hamas dans la bande de Gaza ont souligné que l'annonce du gouvernement égyptien ne dissuaderait pas le Hamas ni ne le forcerait à modifier ses positions et ses activités.

■ Ci-après les principales réactions :

- **Musa Abu Marzouk**, membre du bureau politique du Hamas, a nié la participation du Hamas aux événements en Egypte. Cependant, il a précisé que le Hamas n'avait pas l'intention de renoncer au mouvement des Frères Musulmans comme un acte de bonne volonté envers le gouvernement égyptien (Site Internet PalPress, 26 décembre 2013).

- **Musheir al-Masri**, député du Hamas au Conseil Législatif Palestinien, a déclaré que les appels en Egypte à placer le Hamas sur la liste des organisations terroristes étaient un signe sans précédent et sérieux, et en accord avec les positions américaines et européennes (Filastin al-Yawm, 27 décembre 2013). Il a déclaré que le Hamas ne serait pas influencé car sa légitimité repose sur le peuple [palestinien] et la "résistance", et non sur un facteur externe. Il a ajouté que l'Egypte ferait mieux de soutenir la bande de Gaza plutôt que de lui nuire (Aljazeera.net, 27 décembre 2013).

- **Mahmoud al-Zahar**, membre du bureau politique du Hamas, a déclaré que le Hamas n'était pas un membre des Frères Musulmans en Egypte et que personne dans le monde arabe ne croit que le Hamas est une organisation terroriste. Il a ajouté que la décision avait été prise par un gouvernement qui avait annulé les résultats des élections en Egypte, et que ce n'était pas un décret juridique (Al-Akhbar, 28 décembre 2013).

■ En réponse aux déclarations des activistes du Hamas, **Hani Salah**, porte-parole du gouvernement égyptien, a déclaré que la décision du gouvernement servait les intérêts de l'Egypte, qu'il s'agissait d'une affaire interne et que personne n'avait le droit d'intervenir (Al-Youm Al-Sabea, 28 décembre 2013).

L'Autorité Palestinienne

Troisième phase de libération des prisonniers

■ Le 30 décembre 2013, la troisième phase (sur quatre prévues) du processus de libération des prisonniers a été mise en œuvre, et 26 terroristes palestiniens détenus dans des prisons israéliennes ont été libérés. Leur libération a fait suite au rejet par la Cour suprême israélienne des appels des familles des Israéliens victimes des terroristes. Parmi les détenus libérés figuraient cinq résidents de Jérusalem-Est détenteurs de cartes d'identité israéliennes. Trois ont été libérés dans la bande de Gaza et 18 en Judée-Samarie.

■ Une réception festive a eu lieu pour les terroristes à la Muqata'a à Ramallah, en présence de Mahmoud Abbas, le Président de l'Autorité Palestinienne, Rami Hamdallah, le Premier ministre palestinien, et d'autres personnalités. Dans son discours, Abbas a déclaré qu'il n'y aurait aucun accord définitif jusqu'à ce que tous les prisonniers soient libérés. Cependant, dans une interview accordée avant leur arrivée, il a déclaré que l'AP était encore engagée à ce qui avait été convenu avec le secrétaire d'État américain, c'est-à-neuf mois de négociations (Agence de presse Ma'an, 30 décembre 2013).

Les terroristes libérés

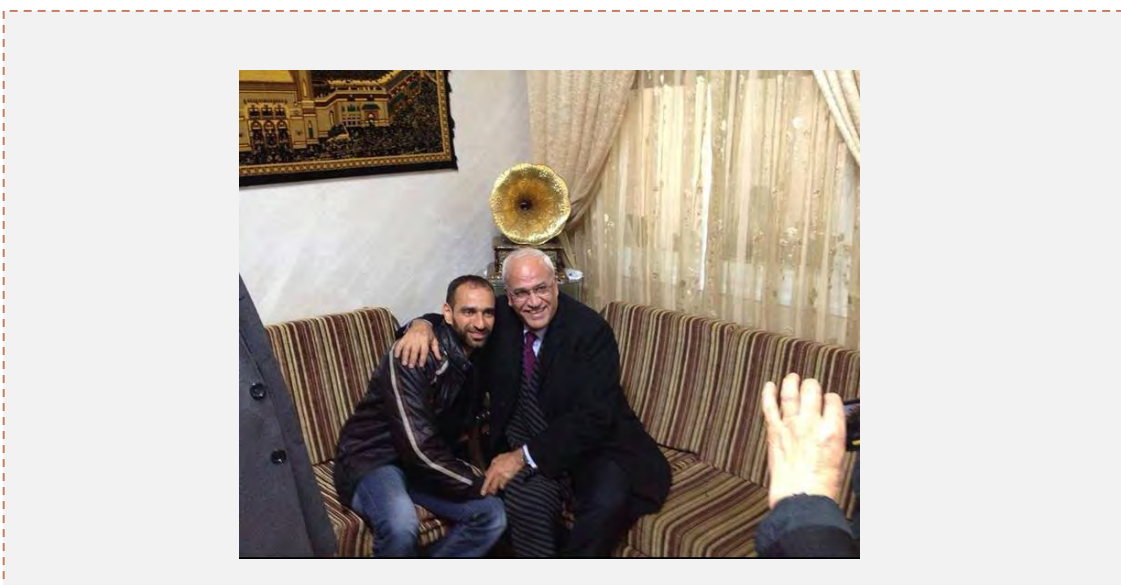
N°	Nom	Affiliation organisationnelle	Détails
1	Ahmed Farid Shahadeh	Fatah	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1985. Condamné à 45 années de prison pour le meurtre de Yosef Farhan.
2	Yassin Abu Khadair	FPLP	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1988. Condamné à 28 années de prison pour le meurtre d'Yigal Shahaf à Jérusalem.
3	Bilal Abu Hussein	Fatah	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1988. Condamné à 36 années de prison pour le meurtre de Farouq Abu al-Hamid Hader
4	Ibrahim Taktuk	Fatah	Résident de Naplouse. Arrêté en 1989. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre du soldat de réserve Benjamin Meisner dans la Kasbah de Naplouse.
5	Bilal Ibrahim Dhamra	Fatah	Résident de Salfit. Arrêté en

			1989. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Frederick Rosenfeld.
6	Muhlis Sidqi Sowafra	Fatah	Résident de Tubas. Arrêté en 1991. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre du soldat de réserve Yosef Ben Yaakov Malchin.
7	Feisal Mustafa Abu al-Rob	Fatah	Résident de Qabatiya. Arrêté en 1989. Condamné à deux peines de prison à perpétuité pour les meurtres du soldat Yoram Cohen et de quatre collaborateurs.
8	Mahmoud Atta Muamar	Fatah	Résident de Bethléem. Arrêté en 1992. Condamné à deux peines de prison à perpétuité pour le meurtre du lauréat du Prix Israël, le Professeur Menachem Shtern dans la vallée de la croix à Jérusalem.
9	Naaman Yusuf Shalabi	Fatah	Résident de Jénine. Arrêté en 1992. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de deux Druzes soupçonnés de collaborer avec Israël.
10	Adnan Mahmoud al-Afandi	JIP	Résident du camp de réfugiés de Dheisheh, au Sud de Bethléem. Arrêté en 1992. Condamné à 30 années de prison pour la tentative d'assassinat de deux jeunes à Jérusalem.
11	Jamal Khaled Abu Muhsen	Fatah	Résident de Tubas. Arrêté en 1991. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Shlomo Yihye, 76 ans, de la localité de Kadima.
12	Ibrahim Khalil Salah	Fatah	Résident de Bethléem. Arrêté en 1992. Condamné à trois peines de prison à perpétuité pour le meurtre du lauréat du Prix Israël, le Professeur Menachem Shtern dans la vallée de la croix à Jérusalem, d'Eli Amsalem et de Hussein Zayid.
13	Ahmed Jumaa Khaiaf	Fatah	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1992. Condamné à 21 années de prison pour voies de fait graves.
14	Osama al-Silawi	Fatah	Résident de Jénine. Arrêté en 1992. Condamné à quatre peines de prison à perpétuité pour les meurtres de Yossi Biton et de quatre collaborateurs palestiniens.
15	Mahmoud Daajana	Fatah	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1993. Condamné à la prison à perpétuité pour le

			meurtre de Sarah Sharon à Holon.
16	Muhammad Afanah	Fatah	Résident de Ramallah. Arrêté en 1993. Condamné à 40 années de prison pour le meurtre de Sarah Sharon à Holon
17	Ramadan Yaqoub	Fatah	Résident de Qalandia, à Jérusalem Est. Arrêté en 1993. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Sarah Sharon à Holon.
18	Ayman Jaradat	Fatah	Résident de Jenin. Arrêté en 1993. Condamné à quatre peines de prison à perpétuité pour le meurtre de collaborateurs d'Israël et de deux Druzes au Nord d'Israël.
19	Ahmed Kamil	Fatah	Résident de Jénine. Arrêté en 1993. Condamné à 26 années de prison pour le meurtre de Yoram Cohen et de 15 collaborateurs palestiniens.
20	Sayid Muhammad al-Tamimi	Fatah	Résident de Nebi Saleh. Arrêté en 1993. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de l'officier de Tsahal Haim Mizrahi.
21	Nasser Barham	Hamas, peut-être membre du Fatah dans le passé	Résident de Tulkarem. Arrêté en 1993. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Moshe Edri dans sa boutique à Netanya.
22	Mahmoud Salman	FPLP	Résident de Beit Lahia, au Nord de la bande de Gaza. Arrêté en 1994. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Shai Shuker.
23	Jamal Abu Jamel	FPLP	Résident de Jérusalem Est. Arrêté en 1994. Condamné à 22 années de prison pour avoir poignardé un soldat de Tsahal à Jérusalem Est.
24	Ibrahim Abu Ali	Fatah	Résident de Bani Suheila au Sud de la bande de Gaza. Arrêté en 1994. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre du chauffeur de taxi israélien Roni Levi à Tel-Aviv.
25	Naim al-Shawamra	Fatah	Résident de Dura, près de Hébron. Arrêté en 1995. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Yossi Hayon.
26	Rami Barbah	Fatah	Résident de Khan Yunis, au Sud de la bande de Gaza. Arrêté en 1994. Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre de Yosef Zandani à Bnei Aiyish.

Un terroriste libéré appelle à enlever des Israéliens

■ **Samer al-Issawi**, un prisonnier palestinien libéré d'une prison israélienne le 23 décembre 2013 après une grève de la faim, a déclaré dans une interview que **la libération des prisonniers ne serait accomplie qu'en enlevant des Israéliens**. Il a promis de poursuivre sa lutte pour le bien du peuple palestinien (Paltoday, 23 décembre 2013). Al-Issawi, membre du Front Démocratique de Libération de la Palestine, a été condamné à 26 ans de prison pour activités terroristes et a été libéré dans le cadre de l'accord Gilad Shalit en 2011. Après avoir violé les conditions de sa libération, il a été de nouveau arrêté.⁴



Saeb Erekat, membre du comité central du Fatah et principal négociateur palestinien, rend visite au terroriste libéré Al-Issawi (Page Facebook d'Erekat, 28 décembre 2013)

Négociations avec Israël

■ Des responsables de l'AP **continuent d'exprimer leur pessimisme** concernant les résultats de la prochaine visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry, censée mener à la **signature d'un cadre pour un accord israélo-palestinien**. Saeb Erekat, membre du comité exécutif de l'OLP et chef de l'équipe de négociation palestinienne, a déclaré que les pourparlers avaient échoué et qu'il n'y avait aucune raison de les poursuivre jusqu'à ce que la période impartie à leur durée soit écoulée. Il a accusé

⁴ Le 23 décembre 2013, Israël a libéré Samer al-Issawi de prison après une grève de la faim de 210 jours. Membre du Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP), Al-Issawi a été condamné à 26 ans de prison pour ses activités terroristes et a été libéré dans le cadre de l'accord Shalit en 2011. Après avoir violé les termes de sa libération, il a été de nouveau arrêté. A sa libération, il a été accueilli dans le village d'Al-Issawiya à Jérusalem-Est par de hauts responsables de l'Autorité Palestinienne et des activistes masqués et armés du FPLP. Il a également été rapporté que Mahmoud Abbas lui a téléphoné et l'a félicité pour sa libération (Site Internet Qudsnet, 23 décembre 2013).

Israël de l'échec des négociations, affirmant qu'Israël avait tué 33 Palestiniens depuis le début des négociations et publié des appels d'offres pour la construction de plus de 5000 unités d'habitation. Il a appelé les dirigeants palestiniens à s'adresser aux organisations et institutions internationales en vue de la reconnaissance d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale (Radio Voix de la Palestine, 30 décembre 2013).

■ Au sujet de l'intention d'Israël d'annoncer la construction de nouveaux logements dans les localités juives après la troisième phase de libération de terroristes palestiniens, Saeb Erekat a déclaré que le cas échéant, il **conseillerait à Mahmoud Abbas d'annoncer immédiatement la candidature [de l'AP] à l'adhésion à 63 organisations internationales, y compris la Cour pénale internationale de La Haye** (Agence de presse Ma'an, 26 décembre 2013).



Annonce belligérante publiée sur la page Facebook personnelle de Saeb Erekat à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la fondation du Fatah (Page Facebook de Saeb Erekat, 29 décembre 2013)

Réactions de l'AP à la proposition d'annexer la vallée du Jourdain

■ Le 29 décembre 2013, le comité ministériel de législation israélienne a voté en faveur d'un projet de loi visant à imposer le système juridique et administratif de l'Etat d'Israël dans la vallée du Jourdain et sur les routes qui y mènent. La loi a été proposée par la députée Miri Regev. La ministre de la Justice, Tzipi Livni, et les ministres Yair Lapid et Yaakov Peri s'y sont opposés. Selon le système politique israélien et les médias nationaux, la loi ne sera probablement pas adoptée.

■ L'Autorité Palestinienne a vivement réagi à la proposition de loi et a décidé en riposte d'organiser sa réunion hebdomadaire dans la vallée du Jourdain (Agence de presse Wafa, 30 décembre 2013). L'AP a décidé d'attribuer 15 millions de dollars aux projets de développement dans la région de la vallée du Jourdain (Agence de presse Ma'an, 31 décembre 2013). **Saeb Erekat**, membre du comité exécutif de l'OLP, a déclaré que la décision revenait à détruire les efforts du processus de paix et ceux du secrétaire d'Etat américain John Kerry, et était une preuve supplémentaire qu'Israël n'a aucun respect pour le droit international (Agence de presse Ma'an, 29 décembre 2013).

■ **Qais Abd al-Karim (Abu Leila)**, vice-secrétaire général du FDLP, a condamné la proposition de loi israélienne et a appelé à la fin immédiate des négociations israélo-palestiniennes "altérées". Selon lui, Israël tente de créer une nouvelle situation sur le terrain et il est nécessaire de faire appel aux tribunaux internationaux (Agence de presse Ma'an, 30 décembre 2013).

Front Nord

Tirs de roquettes sur Israël

■ Dans la matinée du 29 décembre 2013, une salve de roquettes a été tirée en territoire israélien depuis le Sud Liban. Une roquette s'est abattue dans un terrain vague à l'Ouest de Kiryat Shemonah sans faire ni blessés ni dégâts. Jusqu'à présent, aucune organisation n'a revendiqué la responsabilité des tirs. Tsahal a riposté en attaquant la source des tirs par des tirs d'artillerie massifs. En outre, un message sévère a été transmis au Liban via la FINUL (Porte-parole de Tsahal, 29 décembre 2013). L'armée libanaise a fouillé la zone de Talat al-Khreibe, près d'Al-Khiam dans le secteur oriental du Sud Liban et a trouvé **quatre lance-roquettes Grad de 122 mm**. Selon les résultats, les roquettes ont été installées sur les batteries et ont été activées à une distance d'environ 25 mètres (MTV, Liban, 29 décembre 2013).

■ Au début de la réunion hebdomadaire du gouvernement, le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a déclaré qu'**Israël considérait le gouvernement libanais comme responsable de tout ce qui se passe dans le territoire libanais**, et que l'armée israélienne avait vivement réagi aux tirs de roquettes en provenance du Liban (Site Internet du Premier ministre israélien, 29 décembre 2013).

■ Le Premier ministre libanais **Najib Mikati** a condamné les tentatives de provoquer des tensions à la frontière israélo-libanaise ainsi que la réponse israélienne. Il a dit que le Liban était engagé à mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU et à la coopération de l'armée libanaise avec les forces de la FINUL (Agence de presse libanaise, 29 décembre 2013).

■ **Le commandant de la FINUL** a qualifié l'événement de grave et de viol de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU et a demandé à toutes les parties de faire preuve de retenue pour éviter l'escalade. Il a ajouté que les forces de la FINUL, en collaboration avec l'armée libanaise, œuvrent à renforcer la zone et à éviter d'autres incidents. **Le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU** a fermement condamné les tirs de roquettes sur Israël depuis le Sud Liban et a exprimé son estime pour la coopération entre les autorités israéliennes et libanaises et les efforts de la FINUL pour prévenir l'escalade (Site Internet de l'ONU, 29 décembre 2013).



L'armée libanaise examine le site des tirs de roquettes (MTV, Liban, 30 décembre 2013)

Propagande

Le Fatah continue de glorifier les terroristes palestiniens impliqués dans l'assassinat d'Israéliens

■ **Le Fatah continue de glorifier les terroristes palestiniens impliqués dans des attaques terroristes et le meurtre d'Israéliens** : le 29 décembre 2013, la page officielle Facebook du bureau du recrutement et d'organisation du Fatah a publié un

message à l'occasion de l'anniversaire de la terroriste **Dalal al-Mughrabi**, qui a participé à l'attentat de la route côtière en 1978. On pouvait y lire "Anniversaire de Dalal al-Mughrabi... la naissance d'une légende... la naissance d'une révolution" (Page Facebook officielle du bureau du recrutement et d'organisation du Fatah, 29 décembre 2013).

■ Dalal al-Mughrabi était membre de l'équipe du Fatah responsable de l'attaque d'un autobus sur la route côtière entre Haïfa et Tel-Aviv le 11 mars 1978. Trente-sept personnes sont mortes dans l'attaque et 71 ont été blessées. Dalal al-Mughrabi a été érigée en héroïne nationale palestinienne à l'époque de Yasser Arafat et est commémorée de diverses manières par le Fatah et l'Autorité Palestinienne. Des rues et des places publiques portent son nom, de même que des écoles et des camps d'été. Ce phénomène s'inscrit dans le cadre d'une politique plus large consistant à ériger les terroristes en modèles par le Hamas, le Fatah et l'Autorité Palestinienne.



Annnonce publiée sur Facebook marquant l'anniversaire de Dalal al-Mughrabi (Page Facebook du bureau du recrutement et d'organisation du Fatah, 29 décembre 2013)